

**La consultation publique sur le développement durable
de la production porcine au Québec**

Par

Louise Boucher

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

14^{ième} conférence annuelle

International Association for Impact Assessment

Vancouver

28 Avril 2004

La consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec

Le 3 juillet 2002, le BAPE recevait du ministre de l'Environnement, le mandat de tenir une consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec. S'inscrivant dans un ensemble de mesures visant à mieux protéger l'environnement en milieu agricole, la consultation avait pour mission de faire l'examen des modèles de production présents au Québec, d'en évaluer les forces et faiblesses tout en mettant en relief leur impact sur les milieux rural, agricole et sur le secteur de la transformation. Cette analyse devait permettre de définir un cadre de développement durable de la production porcine et proposer un ou des modèles de production favorisant une cohabitation harmonieuse des activités dans le respect de l'environnement. Le mandat du BAPE débutait le 15 septembre 2002, le rapport devant être déposé au ministre le 15 septembre 2003.

Devant l'ampleur du mandat et l'étendue de la problématique, contrastant avec le court temps accordé pour rencontrer ces objectifs, c'est toute l'expertise du BAPE qui fut mobilisée. Dès le 5 septembre, le président du BAPE, accompagné du ministre dévoilaient, à l'occasion d'une conférence de presse, la composition de la commission chargée de tenir la consultation, nommément Mme Louise Boucher, présidente, et MM André Beauchamp, Mario Dumais et Alfred Marquis, commissaires. Par ailleurs, une équipe composée d'un conseiller spécial, de 2 secrétaires, 3 coordonnatrices, 2 conseillers en communication, 1 conseiller juridique et 6 analystes était formée pour soutenir la Commission.

La réalisation d'une consultation de cette envergure présuppose la résolution d'un grand nombre de problèmes et questions qui touchent tout autant à la logistique qu'à l'expertise environnementale et aux communications. Pourtant, dès le 10 octobre 2002, la Commission, lors d'une conférence de presse, annonçait les modalités de la démarche retenue pour mener à bien son mandat tout en donnant l'opportunité aux citoyens de s'informer et d'exprimer leurs préoccupations et leur opinion. Ainsi, la consultation devait se réaliser en 3 étapes, soit une série de séances thématiques suivies par 2 tournées régionales.

Au plan de l'expertise environnementale, les tâches à réaliser comprenaient une analyse préliminaire de la problématique permettant de dégager les éléments de base de l'investigation et de préciser la démarche. Au-delà, et en vue d'en faire une analyse complète, il s'agissait, entre autres, de rechercher et d'archiver la documentation portant sur le dossier, d'identifier les personnes-ressources, intervenants et acteurs de l'industrie, de rechercher l'information complémentaire, de visiter différents sites de production porcine, notamment.

Le choix de la Commission de rencontrer les gens dans leur milieu et de porter une attention spéciale aux réalités régionales a appelé une impressionnante logistique. Ainsi, 33 représentants de 13 ministères, 23 représentants de 11 industries et 24 représentants de 10 groupes d'intérêts ont été convoqués en rencontres préparatoires. Les séances thématiques et celles de la 1^{re} tournée régionale ont nécessité la convocation de 220 personnes associées à 40 ministères et organismes, de même que 85 Municipalités

régionales de comté. Il va sans dire que toutes ces séances et rencontres supposaient aussi hébergement, transport et location de salles.

Du côté des communications, diverses actions ont été prises afin d'informer la population et susciter sa participation active. Ainsi, en plus de la conférence de presse évoquée et de conférences téléphoniques avec les médias régionaux, une brochure de 8 pages a été conçue et réalisée, en moins d'un mois, pour présenter l'ensemble des renseignements relatifs à la consultation. Parallèlement, un site Internet a été développé pour diffuser l'information. Par ailleurs, une liste d'envoi ciblant les clientèles susceptibles d'être intéressées par la consultation a été constituée, celle-ci étant subdivisée en une liste générale qui englobe tous les acteurs nationaux, 14 listes régionales et une liste de médias spécialisés, ce qui représente au total plus de 2150 inscriptions. De plus, 21 centres de consultation ont été ouverts sur tout le territoire québécois afin que toute la population ait accès à la documentation déposée. La Commission a innové en faisant appel, pour certains centres, aux nouvelles technologies : 5 centres offraient un accès au site Internet alors qu'un autre présentait la documentation sur cédérom.

Inaugurée le 22 octobre 2002 par une soirée d'ouverture, la partie publique de la consultation s'est amorcée avec les séances thématiques à l'occasion desquelles divers conférenciers ont été invités pour dresser un état de la question et faire le point sur les enjeux. Les séances thématiques se sont tenues, entre le 23 octobre et le 13 novembre, dans 6 villes du Québec.

L'étude de la problématique de la production porcine s'est poursuivie lors d'une 1^{re} tournée dans 16 villes entre le 25 novembre 2002 et le 6 février 2003, et qui visait à mettre en lumière les particularités de chaque région au regard de la production porcine et de ses impacts. Par la suite, du 3 mars au 17 avril 2003, la Commission a fait une 2^e tournée, tenant 62 séances dans 16 villes, afin d'entendre 304 mémoires et présentations verbales.

En marge des activités publiques, la préparation du rapport de la Commission suppose un grand nombre d'actions telles que l'analyse des transcriptions des séances, des documents et mémoires déposés et la recherche d'information manquante. À cet effet, des activités complémentaires ont été ajoutées au calendrier dont, notamment, des missions hors du Québec (provinces canadiennes, États-Unis et Europe).

Au terme de la partie publique de la consultation, l'assistance totalisait 9126 personnes, soit 6085 pour les thématiques et la 1^{re} tournée, et 3041 pour la 2^e tournée. À la fin de la période de réception des mémoires, c'est 382 mémoires qui ont été déposés.

Le rapport qui a été déposé est le reflet d'une réflexion collective de la Commission, des citoyens, des producteurs, des groupes, des municipalités et des représentants de l'industrie qui ont pu profiter de l'occasion exceptionnelle que leur offrait la consultation publique pour analyser l'ensemble de la problématique dans une attitude d'ouverture, d'écoute et de respect mutuel.

Quatre documents composent le Rapport de la Commission : le rapport principal, intitulé *L'inscription de la production porcine dans le développement durable*, constitue l'analyse de la Commission. Elle y présente un cadre de développement durable de même que des gestes concrets qui doivent être posés à court, moyen et long terme sur les plans

social, économique et écologique. À cette fin, elle formule 14 constats, 54 avis et 58 recommandations. Le Volume 1 porte sur *L'état de la situation de la production porcine au Québec* et comprend, notamment, un examen des forces et des faiblesses des modèles actuels de production ainsi que leurs impacts sur les milieux naturel, rural, agricole et sur le secteur de la transformation. Le Volume 2 rapporte *Les préoccupations et les propositions de la population au regard de la production porcine* alors que le dernier document collige, sous forme d'annexes, tous les renseignements relatifs à la réalisation du mandat. Le Rapport de la Commission est disponible sous forme papier, sur cédérom ainsi que dans le site Internet du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca.